



MONTPELLIER MÉTROPOLE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

» Acculturer et accompagner vers la transition écologique et énergétique

» Travailler sur des projets nouveaux et innovants

» Mutualiser et valoriser



Mot de la présidente

L'année 2025 a été, pour l'ALEC, une année de mouvement et de transitions, mais aussi d'élan nouveaux. Elle a d'abord été marquée par le départ de Marjorie Salaün-Rovira, directrice historique de l'ALEC depuis 2007. Je veux ici saluer le travail qu'elle a accompli et son engagement au service de l'association et de ses missions. Son départ nous a naturellement conduit à réinterroger notre organisation et notre manière de travailler ensemble. La mise en place d'une Co-Direction composée des quatre Responsables de Pôle, expérimentés et déjà actifs au sein du Comité de Direction, s'est imposée comme une évidence.

Concernant nos missions, le programme Mobilité a dépassé les objectifs fixés — une réussite collective dont nous pouvons être fiers. Notre travail sur la restauration scolaire au travers du projet « Les éco'minots passent à table » s'apprête, quant à lui, à franchir une nouvelle étape et à prendre une dimension plus structurante pour notre territoire.

Le renouvellement de nos conventions d'accompagnement des communes de la Métropole a vu une adhésion massive de ces dernières, preuve de leur confiance renouvelée et de la reconnaissance de notre expertise. La mise en place de référents sobriété dans certaines communes, projet innovant, va permettre de renforcer nos liens et d'actionner de nouveaux leviers pour réaliser des économies concrètes à la clef.

Au sein du pôle Habitat Privé, l'arrivée de la Fresque Rénov' vient enrichir nos outils de sensibilisation et renforcer notre capacité à mobiliser autour des enjeux de rénovation énergétique. La dynamique de rénovation des copropriétés s'est nettement amplifiée cette année, et de nombreux projets sont en cours d'études pour l'année qui vient. Les professionnels de la rénovation l'ont bien compris, ils répondent présents à nos évènements.

Enfin, malgré les vicissitudes du dispositif national Ma Prime Rénov', l'activité d'info conseil France Rénov' de l'ALEC n'a pas désempli, preuve que le conseil technique délivré est aussi important que le volet financier des projets.

L'année qui s'ouvre nous place toutefois face à des défis importants. La pérennisation de nos financements et le contexte électoral du début 2026 nous obligent à être lucides, rigoureux et déterminés. Nous savons que rien n'est jamais acquis. Mais nous savons aussi que notre force réside dans notre capacité d'adaptation, dans la qualité de nos équipes et dans la solidité de nos partenariats.

Je tiens à remercier chaleureusement les salariés, les administrateurs, les adhérents et l'ensemble de nos partenaires. Leur engagement, leur professionnalisme et leur attachement à notre projet associatif sont notre plus grande richesse.

Plus que jamais, je suis convaincue de la pertinence de notre action et de l'utilité de notre association au service des territoires et de leurs habitants. Continuons à avancer ensemble, avec exigence, mais aussi avec confiance.

Isabelle TOUZARD

Sommaire

Gouvernance	4
Informier et accompagner les particuliers et les copropriétés.....	5
Sensibiliser et accompagner les professionnels	16
Accompagner les collectivités	19
Accompagner le changement de comportement	26
Transmettre notre expertise	35
Faire vivre l'équipe et participer aux réseaux.....	37
Communiquer sur nos actions.....	42
Conclusion et perspectives 2026	45

Gouvernance

Conseil d'Administration : structures et représentants

Collège A : Collectivités

- ▶ Métropole de Montpellier : Michaël Delafosse, Isabelle Touzard, Bruno Paternot, Jean-François Audrin
- ▶ Région Occitanie : Zina Bourguet
- ▶ Ville de Clapiers : Thierry Noël
- ▶ Ville de Cournonterral : Olivier Delmas
- ▶ Ville de Lattes : Nicole Plancke
- ▶ Ville de Lavérune : François Petit
- ▶ Ville de Montpellier : Agnès Saurat
- ▶ Ville de Prades-le-Lez : Arnaud Sète
- ▶ Ville de Saussan : Thierry Mendez

Collège B : Entreprises

- ▶ Enedis : Frédéric Fort
- ▶ GRDF : Frédéric Rolland
- ▶ Modulauto : Olivier De Broissia
- ▶ SERM : Frédérick Cauvin

Collège C : Organismes associés

- ▶ APIEU : Bruno Franc
- ▶ CAUE 34 : Florence Fombonne Rouvier
- ▶ CCI de l'Hérault : Stéphanie Andrieu
- ▶ Gefosat : Sandrine Buresi

Collège D : Membres honoraires

- ▶ ADEME : Camille Fabre
- ▶ CLCV : Simone Bascoul

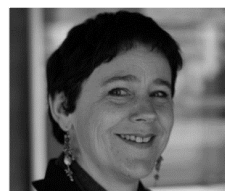
Bureau



Présidente :
Isabelle Touzard



Vice-présidente :
Agnès Saurat



Trésorière :
Sandrine Buresi



Vice-président :
Bruno Franc

Informer et accompagner les particuliers et les copropriétés

L'Espace Conseil de l'ALEC



L'Espace Conseil de l'ALEC n'est autre que l'Espace Conseil France Rénov' de la Métropole de Montpellier.

Pour assurer ce service de **conseils neutres et gratuits sur la rénovation énergétique et l'adaptation à la perte d'autonomie**, nos conseillers répondent aux particuliers par téléphone (du mardi au vendredi de 13h à 18h), par mail et lors de rendez-vous personnalisés.

Au total, ce sont **3 294 actes de conseils aux particuliers** qui ont été effectués par l'Espace Conseil en 2025 (logements individuels et copropriétés confondus) :

- ▶ 2 407 conseils de premier niveau, assurés dans 78 % des cas par téléphone (en moyenne 10 minutes pour les logements individuels et 19 minutes pour les copropriétés)
- ▶ 887 conseils personnalisés, réalisés dans 65 % des cas en présentiel dans nos locaux (en moyenne 58 minutes pour les logements individuels et 91 minutes pour les copropriétés)

ALEC Montpellier Métropole Espace Conseil France Rénov' Montpellier Méditerranée Métropole Pacte Territorial 2025-2027			2024			2025		
			Objectifs	Réalisé	Taux de réalisation	Objectifs	Réalisé	Taux de réalisation
Logements individuels	Rénovation énergétique	Informations de premier niveau	2000	2459	123%	2000	2062	103%
		Conseils personnalisés	400	445	111%	700	485	69%
		Orientations	Pas d'objectif avant 2025			100	97	97%
	Adaptation à la perte d'autonomie	Informations de premier niveau	Pas d'objectif avant 2025			200	133	67%
		Conseils personnalisés	Pas d'objectif avant 2025			15	7	47%
		Orientations	Pas d'objectif avant 2025			150	78	52%
	Tous sujets confondus	Informations de premier niveau	Rénovation énergétique uniquement avant 2025			/	2174	/
		Conseils personnalisés	Rénovation énergétique uniquement avant 2025			/	488	/
		Orientations	Rénovation énergétique uniquement avant 2025			/	214	/
Copropriétés	Rénovation énergétique	Informations de premier niveau	200	274	137%	250	233	93%
		Conseils personnalisés	90	229	254%	180	399	222%
		Orientations	Pas d'objectif avant 2025			15	20	133%
TOTAL	Rénovation énergétique	Informations de premier niveau	2200	2733	124%	2250	2295	102%
		Conseils personnalisés	490	674	138%	880	884	100%
		Orientations	Pas d'objectif avant 2025			115	117	102%
	Tous sujets confondus	Informations de premier niveau	Rénovation énergétique uniquement avant 2025			/	2407	/
		Conseils personnalisés	Rénovation énergétique uniquement avant 2025			/	887	/
		Orientations	Rénovation énergétique uniquement avant 2025			/	234	/

Nous constatons en 2025 une **demande relativement similaire** par rapport à l'année dernière (3 407 actes de conseil en 2024).

On note une baisse de 12 % sur les demandes d'informations (conseils de premier niveau), en partie expliquée par **une instabilité concernant les aides financières** (suspension de MaPrimeRénov' de juin à octobre 2025).

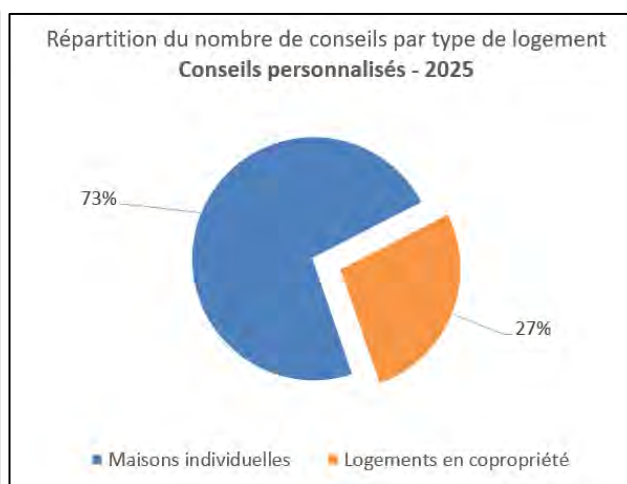
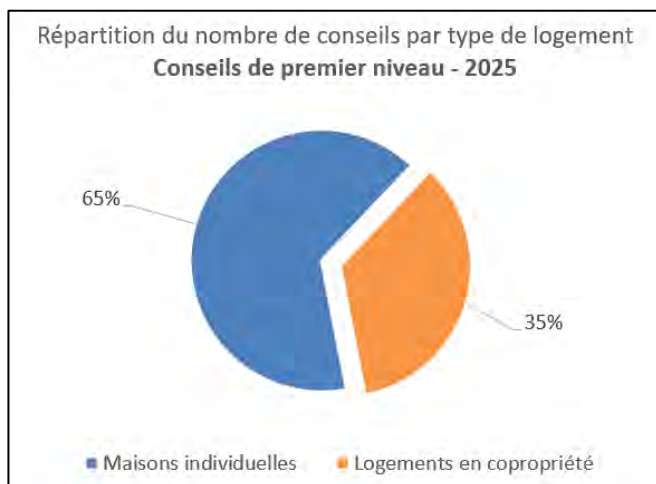
En revanche, nous enregistrons une hausse de 32 % sur les conseils personnalisés. C'est notamment lié à **une hausse d'activité sur le volet copropriétés**, car beaucoup de projets arrivaient enfin au vote (grande inertie d'une année sur l'autre). Les échanges étant souvent multiples et complexes, cela explique qu'il y ait plus de conseils personnalisés que de conseils de premier niveau lors d'une rénovation collective.

Depuis 2024, nous conseillons également sur **l'adaptation des logements à la perte d'autonomie**. Cette thématique encore récente est montée en charge au cours de l'année, cependant le nombre de conseils délivrés reste en deçà des objectifs annuels et est minoritaire par rapport aux sollicitations concernant la rénovation énergétique.

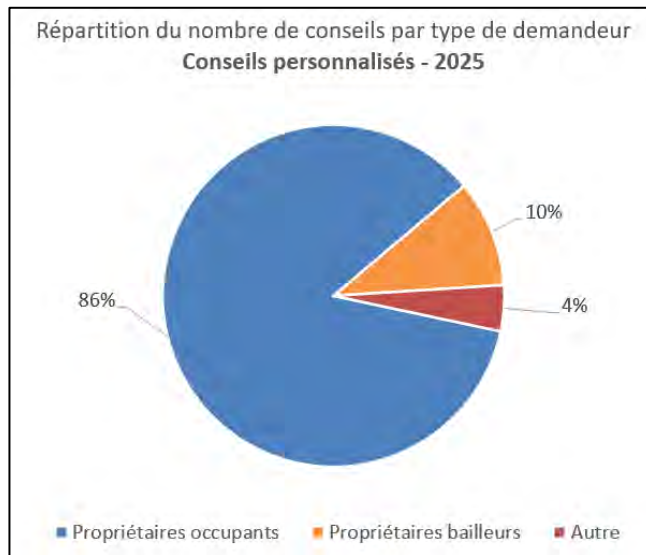
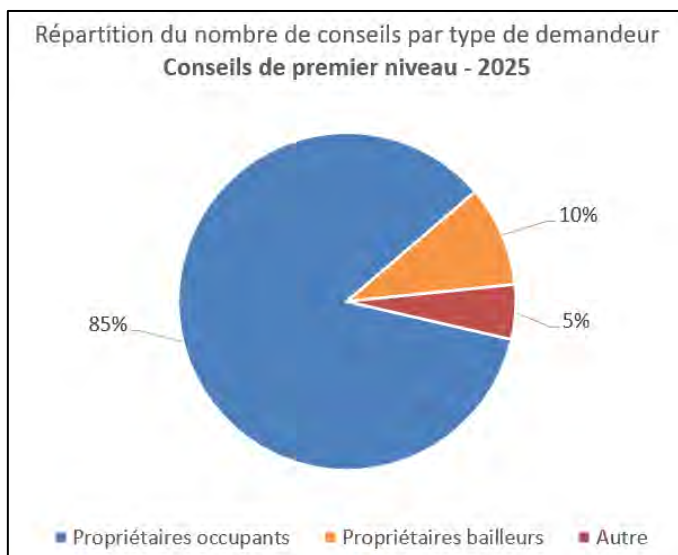
Typologie des demandeurs

Logiquement, ce sont **des particuliers qui contactent notre Espace Conseil en grande majorité** (près de 92 %). On note toutefois un volume intéressant de professionnels qui bénéficient de nos conseils, puisqu'ils représentent 6 % de nos contacts.

Par rapport à l'an dernier, on constate une **hausse du nombre de demandes qui concernent des logements en copropriété, avec plus d'un tiers des demandes traitées** (35 %, contre 27 % en 2024).

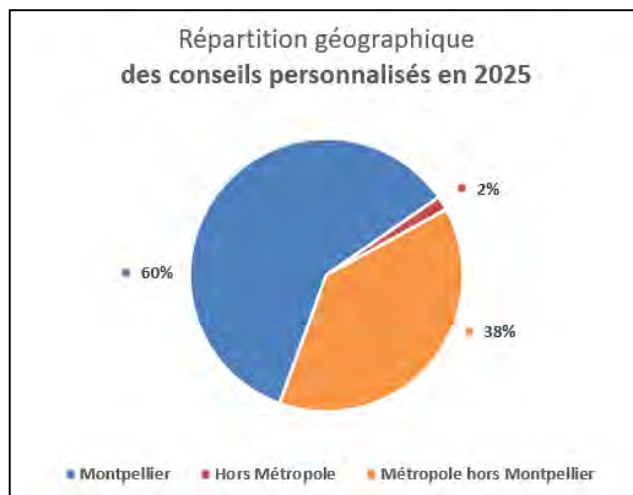


85 % des conseils de premier niveau et 86 % des conseils personnalisés sont réalisés pour des propriétaires occupants.



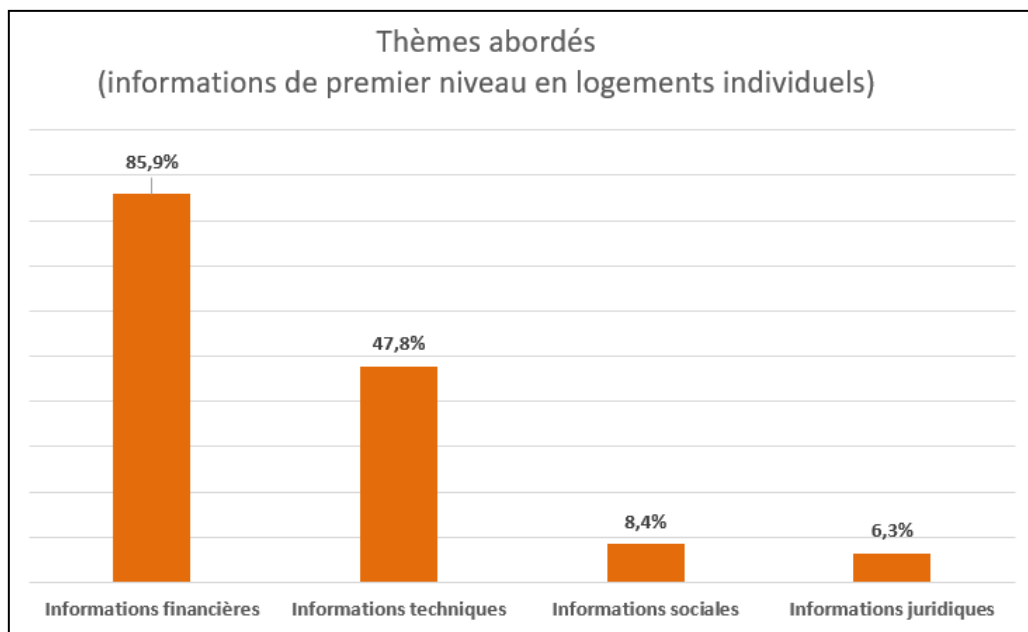
Les demandes concernent **des logements situés dans la métropole de Montpellier**, avec très peu d'erreur d'orientation. Les demandes des Montpelliérains représentent un peu plus de la moitié des sollicitations (et même 60% concernant les conseils personnalisés).

Après Montpellier, la commune de **Castelnau-le-Lez arrive cette année encore en seconde position (5,6 % des demandes)**, suivie par Le Crès (3,8 %), Lattes (2,8 %), Juvignac (2,5 %), Pérols (2,4 %), Saint-Jean-de-Védas et Jacou (2,3 %).



Thèmes des conseils

Comme chaque année, le sujet des aides financières arrive en tête. Nous conseillons quasiment toujours les ménages sur leur éligibilité aux dispositifs en vigueur. En seconde position, les informations à caractère technique, c'est-à-dire des conseils sur les travaux à réaliser. Enfin, les informations sociales et juridiques sont plus rares, et parfois plus compliquées à caractériser.



Accompagnement Rénov'Occitanie

Le dispositif régional **Rénov'Occitanie a été maintenu pour les copropriétés jusqu'à fin 2025** (sans le soutien de Montpellier Méditerranée Métropole pour 2025). L'Agence Régionale Énergie Climat (AREC) a ainsi continué de proposer des audits énergétiques et des assistances à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour les projets de rénovation de copropriété.

Bilan 2025 pour les copropriétés :

- ▶ 12 copropriétés ont été orientées vers des audits Rénov'Occitanie, pour un total de 351 lots d'habitation ;
- ▶ 45 copropriétés ont vu leur démarche d'audit finalisée et restituée, pour un total de 2 798 lots d'habitation ;
- ▶ 5 copropriétés ont ensuite lancé une démarche d'AMO Rénov'Occitanie, représentant 96 logements.

ALEC Montpellier Métropole Guichet Unique Renov'Occitanie		2025	TOTAL		
		Réalisé	Objectif	Réalisé	Taux de réalisation
Rénov'Occitanie Copropriétés (en nombre de logements)	Inscriptions en phase 1 : audits énergétiques	351	7200	8525	118%
	Inscriptions en phase 2 : accompagnement aux travaux	96	3850	164	1%

Au global, les objectifs du dispositif sur 4 ans ont été atteints.

Prime PCAET

Depuis juin 2021, Montpellier Méditerranée Métropole délivre une aide financière pour les projets de rénovation pouvant permettre au moins 40 % de gain énergétique aux logements individuels, comme aux copropriétés. Depuis avril 2025, cette aide est de 1 300 € pour les logements individuels (sur conditions de ressources) et peut aller jusqu'à 2 600 € pour les rénovations de copropriétés.

L'ALEC pré-instruit techniquement les demandes d'aides, ainsi que les demandes de paiement. Montpellier Méditerranée Métropole reste seule décisionnaire quant à l'attribution de l'aide.

Cette aide étant destinée à des projets de rénovation globale, elle est étroitement liée à MaPrimeRénov' « Parcours Accompagné » pour la rénovation d'ampleur. Ainsi, la suspension de l'aide nationale durant l'été 2025, couplé au fait qu'elle a ensuite été réservée aux ménages les plus modestes jusqu'à la fin de l'année, entraîne **une baisse logique des demandes d'aide Plan Climat à l'échelle locale**.

ALEC Montpellier Métropole		2025		TOTAL		
		Nombre de demandes	Taux de validation	Nombre de demandes	Taux de validation	
Demandes reçues par l'ALEC (eservice)	Total demandes reçues	122	/	705	/	
	Demandes rejetées	46	38%	410	58%	
	Pré-instructions validées	26	21%	163	23%	
Pré-instructions validées par l'ALEC	Logements individuels	32	63%	174	84%	
	Copropriétés	19	37%	33	16%	
	En nombre de lots	1422	98%	2708	94%	
Demandes de paiement traitées par l'ALEC	Demandes reçues	Logements individuels	24	77%	118	92%
		Copropriétés	7	23%	10	8%
		Copropriétés (nombre de lots)	661	96%	771	87%
	Demandes validées	Logements individuels	25	100%	116	100%
		Copropriétés (nombre de lots)	661	100%	771	100%
	Nombre total de demandes de paiement d'aides Plan Climat validées (en nombre de logements)		686	100%	887	100%

Audits et travaux collectifs votés en copropriété

Orientation vers les audits AREC / copropriétés

Au total depuis le lancement du dispositif, **151 syndicats de copropriétaires** ont été orientés vers le l'audit Rénov'Occitanie, représentant **8 525 lots de copropriété**.

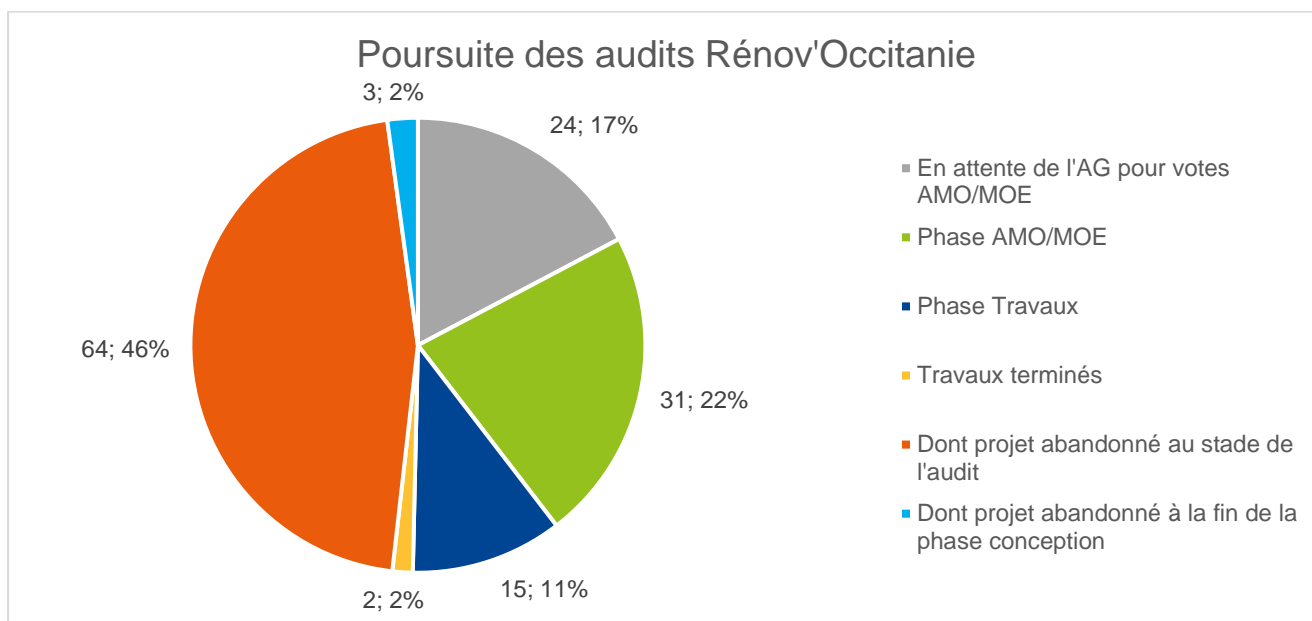
En 2025, **45 audits copro ont été restitués** (2 798 lots d'habitation). Ci-dessous les premiers enseignements globaux pour les audits restitués depuis le début du programme :

- ▶ Année moyenne de construction : 1969
- ▶ Nombre de lots moyen : 59
- ▶ **Etiquette énergie initiale moyenne : D**

Moyenne des résultats sur les scénarios de travaux issus des audits :

- ▶ **1^{er} scénario « cible 40 % » : gain moyen de 46 %**
 - Coût moyen/appartement : 16 944 € (estimatif, hors aide)
 - Atteinte étiquette B en moyenne (hors étiquette CO₂)
- ▶ **2^{ème} scénario « cible BBC » : gain moyen de 63 %**
 - Coût moyen/appartement : 24 036 € (estimatif, hors aide)
 - Atteinte étiquette B en moyenne (hors étiquette CO₂)

Et après l'audit Rénov'Occitanie ?



Travaux votés en copropriétés

En 2025, **32 copropriétés (2133 logements)** ont voté des travaux de rénovation en demandant l'aide Plan Climat (+ 308 % par rapport au nombre de lots 2024). L'ALEC a pu suivre la majorité de ces projets et accompagner les copropriétaires dans les démarches de la rénovation.

- ▶ Date de construction moyenne : **1967** (toutes les résidences datent d'avant 1980)
- ▶ Nombre de logements en moyenne : 66 (entre 5 et 223)
- ▶ Coût moyen des travaux et frais associés : 715 861 € TTC, soit **10 846 € par appartement**, hors aides financières.
- ▶ **Gain énergétique moyen de 49 %**, passage de **D à C** au niveau étiquette énergie globale
- ▶ Montant **aide PCAET** Montpellier Méditerranée Métropole : 2 772 900 € estimés au total, soit **86 653 € par copro**, environ **12 % du coût total des travaux** en moyenne
- ▶ Toutes les résidences mobilisent un **prêt collectif Eco PTZ Copro**, associé à un ou plusieurs prêts collectifs privés (en complément et/ou en avance de subventions).

Conseils sur les économies d'eau

Les conseillers sensibilisent également le grand public et les copropriétés sur le sujet des **économies d'eau dans le logement**, que ce soit en rendez-vous, lors d'animations ou via le site internet.

Ce service est financé dans le cadre du programme Aquametro, un projet métropolitain visant à agir pour préserver la ressource en eau.

Un mini « kit économies d'eau » est proposé lors des RDV à l'Espace Conseil Eau. Il se compose d'un sac débitmètre, de 3 réducteurs de débit, d'une pastille de détection de fuite pour la chasse d'eau, d'un mode d'emploi et d'une brochure sur les matériels hydro économes. Ce kit est également distribué sur les stands de nos animations et peut être complété par une douchette économe et un sablier de douche.

Animation et sensibilisation

Centre de ressources

L'Espace Conseil de l'ALEC dispose d'une salle d'accueil qui dispose de divers outils :

- ▶ De petits matériels pour les économies d'eau et d'énergie ;
- ▶ Un banc d'essai vitrages performants (associé à un document ALEC dédié) ;
- ▶ Un banc comparatif produit d'isolation : échantillons, fiches techniques, tableau de synthèse ;
- ▶ Des panneaux solaires thermique et photovoltaïque (prêt de la société Clipsol) ;
- ▶ Divers échantillons de produits (isolation, construction, chauffage au bois) ;
- ▶ Un présentoir de guides et brochures Anah et ADEME ;
- ▶ Un module de démonstration sur l'isolation et l'étanchéité à l'air, en complément de la série de modules de démonstration avec le banc d'essai éclairage, le module de démonstration sur les économies d'eau et des outils d'animation tel que la « Roue de la Fortune ».

**395 kits économie
d'eau distribués**
dans la cadre de Aquametro



Exposition « Les gestes simples »



Actualisée fin 2023, notre exposition « Les gestes simples » présente une variété d'éco-gestes à appliquer chez soi afin de réaliser des économies d'énergie et d'eau.

Elle est composée de 13 panneaux autoportants, chacun abordant une thématique : le chauffage, l'éclairage, les fuites d'eau, l'entretien des équipements, etc.

En 2025, nous avons utilisé l'exposition à 4 reprises, sur une durée totale de 67 jours : lors d'évènements auxquels nous avons participé, et des prêts aux communes de **Castries** et **Grabels**.

Service de prêt de matériel de mesure



L'Espace Conseil de l'ALEC est équipé de matériel de mesure des consommations domestiques d'eau et d'énergie.

6 mallettes sont disponibles : **11 prêts** ont été réalisés au cours de l'année 2025, un chiffre en baisse par rapport aux années précédentes. Cette baisse s'explique en partie par une évolution de la demande des usagers, qui se tournent davantage vers les caméras thermiques.

En 2025, nous avons prêté une caméra thermique à 52 personnes. Les conseillers assurent le prêt et le retour des caméras, et aident à analyser les images et projets associés.



Animations

En 2025, l'Espace Conseil de l'ALEC a organisé ou participé à **47 manifestations à destination du grand public**. Plus de 600 personnes ont été sensibilisées.

- ▶ 6 Cafés Climat sur la rénovation énergétique et 1 Café Climat sur les économies d'eau
- ▶ 3 balades thermographiques dont 1 dans le cadre d'une convention avec Castelnau-le-Lez : un conseiller photographie des logements à l'aide d'une caméra thermique pour faire ressortir les défauts d'isolation,
- ▶ 2 Fresques de la Rénovation énergétique, dont 1 dans le cadre d'une convention avec Castelnau-le-Lez
- ▶ 12 stands lors d'évènements organisés par des communes de la métropole ou partenaires dont 1 stand avec un focus sur la copropriété, 3 stands sur les économies d'eau et 1 dans le cadre d'une convention avec Castelnau-le-Lez
- ▶ 11 ateliers sur les économies d'eau dans le cadre du programme Aquamétro
- ▶ 6 webinaires sur des sujets propres aux copropriétés (aides financières, Fonds Chaleur, confort d'été, solarisation des parkings, éclairage, droit de surplomb)
- ▶ 3 visites de copropriétés en chantier ou rénovées
- ▶ 3 interventions lors de table-ronde sur la rénovation en copropriété dont 1 sur la gestion de l'eau en copropriété
- ▶ 1 Forum Réno' Copro pour les copropriétaires
- ▶ 2 ateliers sur la gestion de l'eau et les espaces verts en copropriété

A noter que la Journée de la Transition Energétique, prévue à Courdonterral le samedi 11 octobre a malheureusement dû être annulée pour cause de période de réserve électorale.

FOCUS SUR LE FORUM DE LA RENOVATION ENERGETIQUE EN COPROPRIETE

Pour la cinquième année consécutive, l'ALEC Montpellier Métropole a organisé un temps fort sur le sujet de la rénovation énergétique des copropriétés à destination des copropriétaires. Le Forum s'est déroulé le 29 novembre 2025 et a rassemblé 50 personnes.



FOCUS THERMOGRAPHIE DES COPROPRIETES

En 2025, l'ALEC a organisé à nouveau des Thermocopro : réalisation de photos thermiques aux copropriétés qui envisagent des travaux de rénovation énergétique. Grâce aux photos thermiques, il est possible de visualiser les déperditions de chaleur des murs, des conduites, etc. liées à des défauts d'isolation ou à une mauvaise étanchéité. Il s'agit d'un outil de pré diagnostic qui permet de sensibiliser les copropriétaires à l'intérêt d'une rénovation énergétique.

Sur **les 10 résidences retenues en 2025**, 6 avait déjà réalisé un diagnostic (audit ou DPE) et 1 s'est engagée dans la réalisation d'un audit Rénov' Occitanie.

Sensibiliser et accompagner les professionnels

Espace Conseil pour les professionnels

Répondre aux questions des professionnels sur les aspects réglementaires et les aides financières est une mission clé dans l'animation territoriale des professionnels de la rénovation énergétique. En 2025, nous avons enregistré **142 demandes** émanant de professionnels pour des questions sur la rénovation des logements individuels ou des copropriétés (chiffre inférieur à la demande réelle car ces demandes ne sont pas toujours référencées).

Professionnels du bâtiment

Logements individuels

2025 a été une année troncquée pour la rénovation des logements individuels du fait de la fermeture des aides en juin et d'une réouverture en octobre avec des conditions plus strictes. Malgré cela, l'ALEC a continué de proposer des temps d'information et d'échanges :

- ▶ 3^{ème} rencontre de la rénovation d'ampleur des logements individuels (51 participants)
- ▶ 2 participations des événements de partenaires (CAPEB 34, CMA, CAPEB)
- ▶ 3 réunions d'information spécifiques pour les adhérents CAPEB et FFB
- ▶ 4 réunions d'information pour le personnel d'entreprises locales du bâtiment



Copropriétés

En 2025, l'ALEC a poursuivi son action d'animation d'un réseau « pro de la copro » avec :

- ▶ 3 petits déjeuners de réseau (50 participants en moyenne)
- ▶ 1 intervention pour le réseau de professionnels Rénov'Acteurs
- ▶ 1 réunion technique sur les enduits correcteurs thermiques extérieurs avec la **CAPEB 34 et la mission Grand Cœur**

Ces actions menées vers les professionnels de la rénovation énergétique des copropriétés doivent être maintenues car elles fonctionnent très bien et sont très appréciées des professionnels.

Mon Accompagnateur Rénov' (MAR')

2025 a été une année décevante pour les structures Mon Accompagnateur Rénov'. La dynamique s'est stoppée nette mi-2025 avec la fermeture de la plateforme MaPrimeRénov'.

La liste locale est toujours mise à jour mais nous avons peu de retours des MAR' depuis juin 2025.



Distributeurs, fabricants et magasins de bricolage

- ▶ Pérennisation du partenariat avec Point.P : co-organisation d'un atelier à destination de leurs clients professionnels et participation au roadshow
- ▶ Renforcement du partenariat avec le magasin Leroy Merlin de Saint-Jean-de-Védas : 3 interventions auprès du personnel du magasin
- ▶ Partenariat avec Brico Dépôt : 2 sessions d'information organisées auprès du personnel du magasin de Lattes

Professionnels de la transaction immobilière

En 2025, les actions auprès des « pros de l'immo » ont été les suivantes :

- ▶ 2 rendez-vous d'information avec 2 banques du territoire
- ▶ 1 rendez-vous avec la chambre des notaires
- ▶ 1 webinaire d'information pour les agents immobiliers

Les actions auprès des notaires et des agents immobiliers n'ont pas donné de suite positive et ne seront pas à renouveler en 2026. La sensibilisation sur la promotion de l'éco-PTZ auprès des banques n'est pas notre rôle et ne se joue pas à l'échelle locale.

Syndics de copropriétés

En 2025, nous avons mutualisé et coorganisé **2 évènements** pour répondre à des questionnements de syndics notamment sur le **prêt collectif** pour la rénovation de copropriétés et sur les différents **types d'AMO** qui existent sur le marché. L'ALEC a associé la FNAIM, l'UNIS et la CRPI à ses évènements.

En parallèle, nous avons proposé des rendez-vous d'information France Rénov' individuels à **9 syndics** de la Métropole.

Les syndics de copropriétés restent difficiles à mobiliser du fait de leur charge de travail, mais sont incontournables pour la rénovation des copropriétés.

Futurs professionnels (Campus Rénov')

Les actions de sensibilisation des futurs acteurs de la rénovation et des futurs agents immobiliers ont continué en 2025 avec **5 sessions** proposées aux structures suivantes : IUT, Compagnons du devoir, ESICAD, PIGIER. Ces sessions ont permis **la sensibilisation de 75 futurs professionnels**.

Ces interventions restent très bien reçues et appréciées. Cette action sera maintenue en 2026, mais l'ALEC se recentrera sur les futurs professionnels du bâtiment et de la gestion énergétique uniquement formés dans des structures publiques.

Accompagner les collectivités

L'accompagnement des collectivités concerne les économies d'énergie et d'eau mais intègre également l'accompagnement au changement, l'amélioration du confort d'usage ou encore le respect des obligations réglementaires. Bien que le prix de l'énergie soit encore élevé, il a fortement baissé depuis le pic de 2023. L'année 2025 a surtout été marquée par plusieurs fortes canicules qui ont mis à rude épreuve le confort dans les bâtiments et les végétaux.

Pour répondre aux besoins des collectivités, le pôle collectivités de l'ALEC s'est étoffé.

2025, une année de montée en puissance

Nouvelles conventions triennales

Une équipe de 8 personnes

D'ambitieux projets de rénovation

Des écoles en surchauffe

Les communes adhérentes

En 2025, de nouvelles conventions ont été signées avec les communes pour une durée de 3 ans.

24 communes sont adhérentes au dispositif d'accompagnement de l'ALEC.

C'est une de plus (Saussan) par rapport à 2024.

En orange foncé : les communes adhérentes à l'ALEC



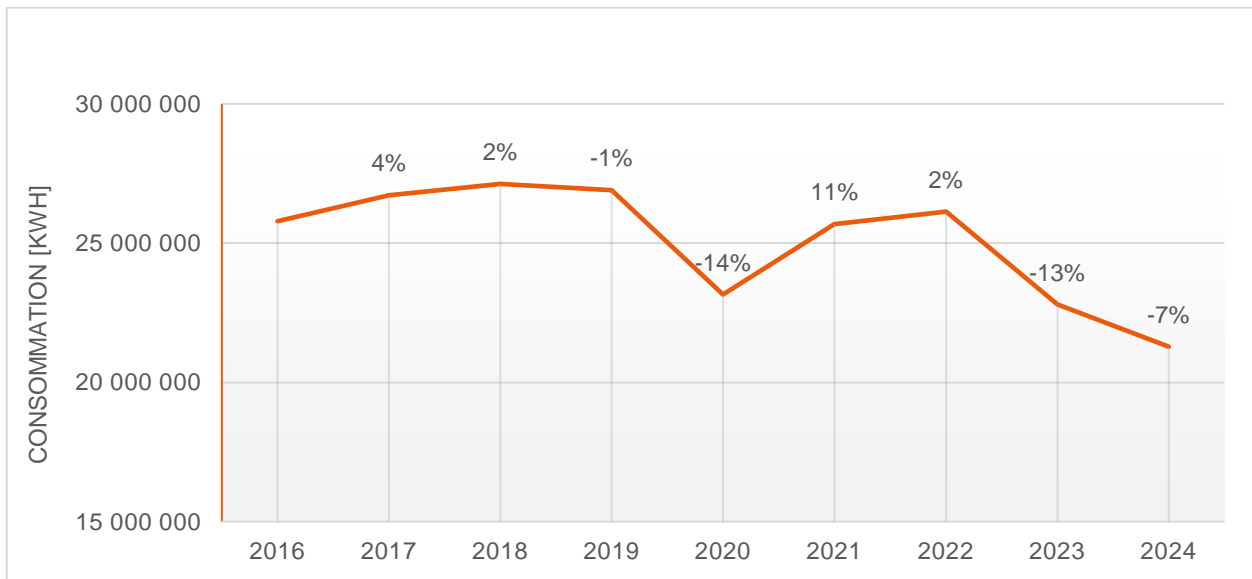
Rôle de l'ALEC

Zoom sur le volet énergie

Suivi et optimisation des consommations d'énergie

Grâce à de nombreuses années de suivi des consommations d'énergie et à des outils d'analyse plus fine grâce aux compteurs communicant, l'ALEC permet aux communes de mieux connaître et suivre leurs consommations.

Evolution brute des consommations sur un périmètre de 24 communes accompagnées

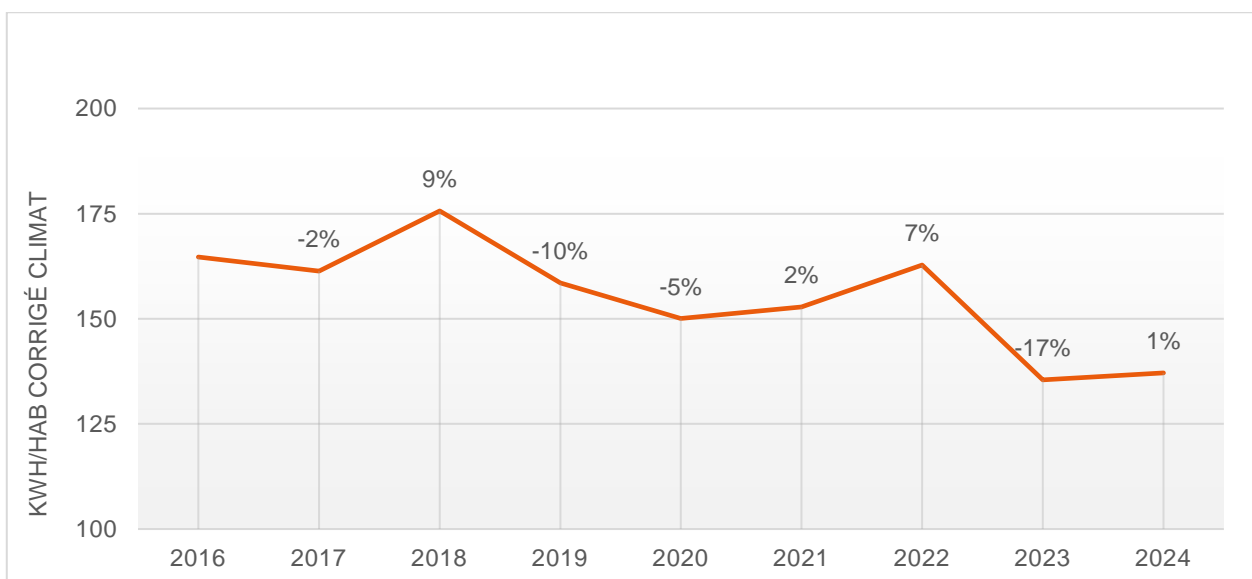


L'impact de la crise sanitaire (COVID-19) est clairement visible avec une baisse des consommations de 14 % du fait notamment de l'inoccupation des bâtiments publics sur une partie de l'hiver. En 2023, c'est la crise énergétique qui a eu un impact équivalent (- 13 %) grâce à la mise en place de plans de sobriété. Les résultats de l'année 2024 confirment donc que les actions de maîtrise de l'énergie sont pérennes.

L'évolution des consommations est cependant multi factorielle car il faudrait tenir compte :

- ▶ de l'évolution démographique du territoire qui nécessite parfois la construction de nouveaux bâtiments ou dans une moindre mesure une utilisation plus intensive des bâtiments existants
- ▶ de la rigueur climatique,
- ▶ de l'évolution des usages avec notamment des nouveaux besoins de climatisation.

Un indicateur de consommation en kWh/hab. corrigé du climat peut donc donner une image qui intègre certains de ces paramètres.



La tendance est similaire et fait plutôt apparaître un maintien du niveau de consommation pour la dernière année. Cela met aussi en évidence l'importance des systèmes de régulation du chauffage avec notamment des hivers qui deviennent de plus en plus « doux ».

Au regard de cet indicateur, les consommations ont baissé globalement d'environ 17 % depuis 2016 (baisse de 30 % pour les consommations brutes).

Accompagnement de projets de rénovation globale

En complément de ces actions d'optimisation, l'ALEC renforce les compétences de maîtrise d'ouvrage des communes en les accompagnant, en lien avec les AMO, bureaux d'études et leurs équipes de maîtrise d'œuvre, dans les **projets de rénovation ou de construction de bâtiments neufs**.

Un appui est également proposé concernant le financement des projets via une assistance à la mobilisation des aides financières. C'est notamment le cas pour les études préalables avec la mobilisation du Fonds Chêne grâce à un partenariat avec Hérault Energies et l'AREC. Plus de 350 000 € ont été mobilisés pour financer des audits énergétiques, des missions de maîtrise d'œuvre ou encore des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui sont assurées par des professionnels (bureaux d'études, architectes...).

Des échanges réguliers ont également eu lieu avec le programme EduRénov de la banque des territoires et l'AREC Occitanie dans le cadre du programme BAOBAP.

Obligations réglementaires

L'ALEC accompagne également ses communes adhérentes pour les déclarations annuelles relatives au décret tertiaire. Au total, ce sont environ 200 bâtiments qui sont concernés.



L'ALEC est aux côtés de ses communes adhérentes pour la deuxième phase du dispositif :

- ▶ Définir les pondérations en fonction du taux d'usage des bâtiments ;
- ▶ Déterminer les valeurs à saisir pour les consommations 2023 ;
- ▶ Former les agents responsables de la saisie sur OPERAT ;
- ▶ Faire une première analyse de la situation et des objectifs à atteindre ;
- ▶ Identifier les bâtiments pour lesquels des travaux de rénovation sont à prévoir.

Les collectivités sont également concernées par le décret BACS qui vise à optimiser la performance énergétique des bâtiments en imposant l'installation de systèmes d'automatisation et de contrôle des bâtiments (BACS).

La loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER), adoptée en 2023, prévoit de mettre en place des zones d'accélération sur le territoire. Un accompagnement est proposé par les services de la métropole de Montpellier pour ce travail cartographique.

Cette loi impose également la solarisation ou la végétalisation des toitures de nombreux bâtiments (neufs ou existants, ainsi que de leurs parkings éventuels) afin d'accélérer la transition énergétique

en France. C'est dans ce cadre mais aussi pour réduire la volume d'électricité consommé sur le réseau que l'ALEC propose un accompagnement pour les projets photovoltaïques.

Projets photovoltaïques

L'ALEC met en place des outils de suivi de **la production des installations photovoltaïques existantes** via les données d'ENEDIS et dans certains cas via la plateforme EPICES ENERGIE. Cela permet aux communes concernées d'avoir une meilleure connaissance de la production de leurs installations, d'être alertées en cas de panne ou encore de générer les factures annuelles pour la vente de la production.

L'ALEC participe aux réunions trimestrielles organisées par la Mission Transition Energétique et Climatique de Montpellier Méditerranée Métropole afin d'avoir un suivi régulier de l'avancement des projets photovoltaïques portées par les communes de la métropole.

Dans ce contexte, de nombreux projets d'autoconsommation collective patrimoniale sont à l'étude, avec des mises en service fin 2025 pour les premières boucles. L'ALEC joue un rôle de facilitateur, en lien avec des bureaux d'études missionnés, notamment en fournissant les données de consommation électrique.

Ce travail de suivi devient également nécessaire dans le cadre d'autoconsommation individuelle, une partie des consommations des bâtiments concernés n'étant plus visible au niveau des compteurs de consommation. Un observatoire et une cartographie des projets réalisés et en cours permet de suivre l'évolution des installations photovoltaïques.

Confort d'été

L'année 2025 a été marquée par plusieurs fortes canicules qui ont mis à rude épreuve le confort dans les bâtiments. L'ALEC a donc accompagné les communes dans la mise en place de mesures d'urgence pour améliorer le confort des bâtiments, notamment les bâtiments scolaires pour l'été 2026. En attendant la mise en place des nouvelles équipes municipales qui pourront définir des programmes de travaux pour améliorer le confort d'été.

L'ALEC participe dans un objectif de montée en compétences au projet RACINE. Ce projet de recherche-action (recherche menée directement sur le terrain) a pour objectif d'identifier les freins à l'adaptation, en particulier les blocages organisationnels, et d'expérimenter sur le terrain des solutions concrètes pour les dépasser.

RACINE repose sur une démarche lowtech, collective et interdisciplinaire :

- ▶ des solutions simples et peu énergivores,
- ▶ une réflexion menée avec les parties prenantes (élus, enseignants, agents, parents d'élèves...),
- ▶ une approche pluridisciplinaire croisant ingénierie technique, sciences sociales et expertise de terrain.

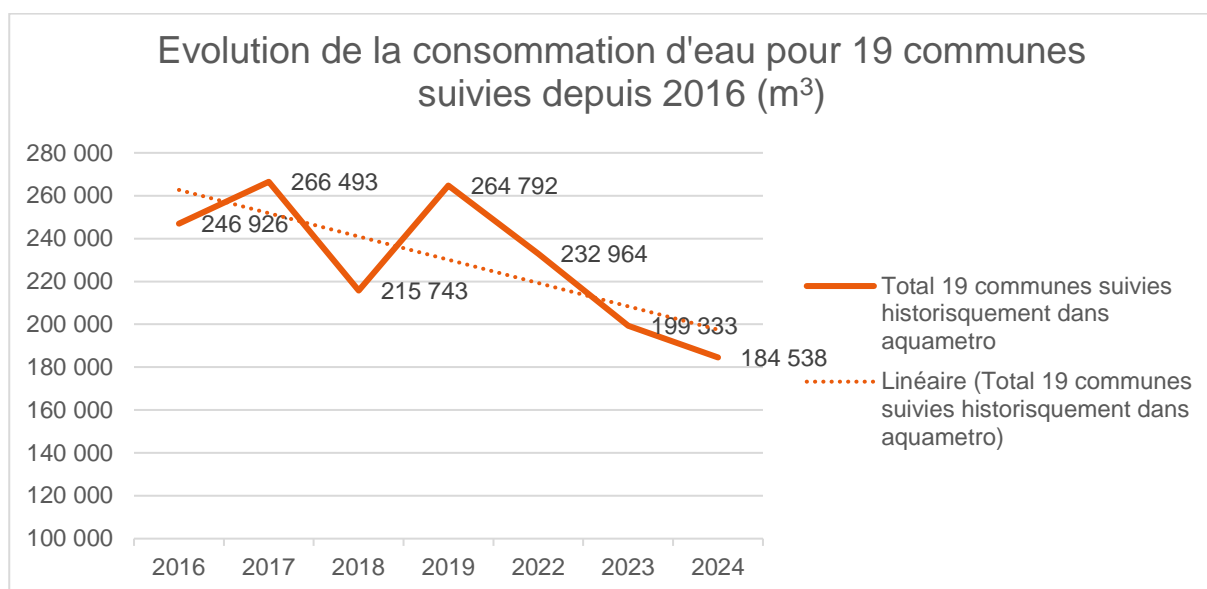
Le projet RACINE concerne localement l'école maternelle Jean PONSY à Grabels.

Zoom sur le volet eau

Suivi des consommations d'eau

Les dernières données annuelles complètes concernent l'année 2024. Il manque quelques factures à paraître début 2026 pour finaliser le bilan 2025.

Evolution des consommations sur plusieurs années



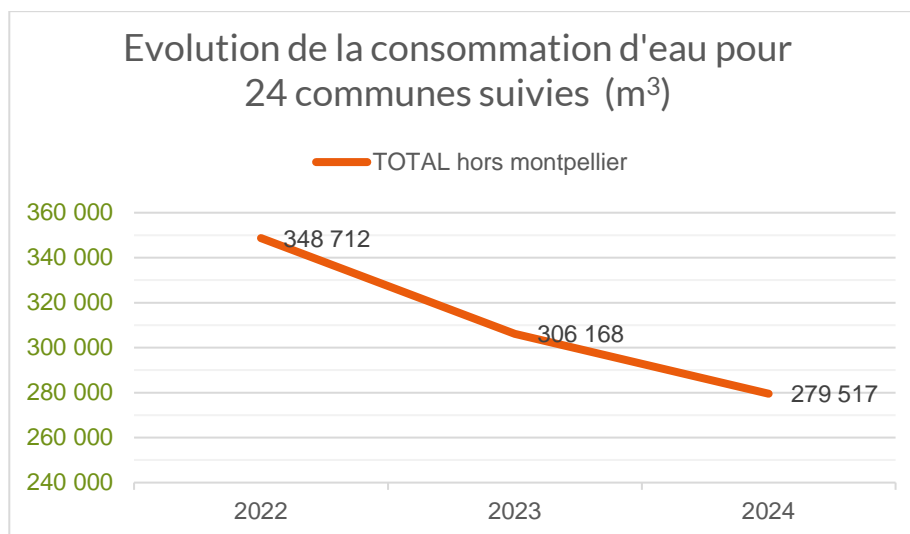
Globalement **la consommation des communes accompagnées a encore baissé de 7 % entre 2023 et 2024** pour les 19 communes suivies historiquement par le projet Aquametro. *Nous avons volontairement retiré du graphique les années « COVID-19 » en 2020 et 2021, car les données ne sont pas représentatives.*

L'évolution en dent de scie des premières années s'explique par différents facteurs, notamment la variation des périodes de relève pour la facturation et l'impact des fuites qui apparaissent de manière aléatoire.

Les variations s'expliquent aussi par l'approfondissement de la connaissance des consommations avec le travail des Conseillers (notamment avec le travail sur les compteurs rattachés aux espaces en lignes qui n'étaient pas, ou mal, comptabilisés auparavant).

De nouvelles communes ont aussi rejoint le projet ces dernières années, il n'est pas possible de les intégrer dans les graphiques précédents par manque de fiabilité des données des années précédant l'accompagnement par l'ALEC. Mais nous pouvons les intégrer dans un graphique représentant les années les plus récentes.

Ces chiffres nous permettent de mesurer **une baisse de 9 % des consommations** d'eau en 2024 pour un total de 23 communes (absence de données pour Baillargues) et une commune participant au label eau sans accompagnement :



Label « Commune Econome en Eau »

En 2025, 20 communes (sur 31 dans la métropole) étaient engagées dans cette démarche de labélisation animée par l'ALEC.

L'ALEC anime cette démarche de labélisation sur les aspects techniques :

- ▶ 1er trimestre : État des lieux des pratiques et définition d'un plan d'action sur la base d'un référentiel de plus de 50 actions
- ▶ Mi-année : Point d'étape sur l'avancement des actions
- ▶ Fin d'année : Évaluation des actions réalisées, bilan des consommations
- ▶ Janvier-février : Bilan des consommations pour les communes adhérentes et état des lieux des pratiques pour le Label
- ▶ Fin février-mars : Dossier de candidature et organisation du comité agrément
- ▶ Mars-Avril : Définition d'un plan d'action à mettre en place sur l'année en cours
- ▶ Mi-parcours : Point d'avancement sur les actions choisies

Et également en termes de communication :

- ▶ Organisation de la Cérémonie de remise des labels
- ▶ Communication Presse
- ▶ Création et diffusion d'un kit de communication aux communes labélisées
- ▶ Communication communale

En 2025, 19 communes ont présenté leur candidature pour être labélisées. Pérols n'a pas eu le temps de mettre en œuvre son plan d'actions du fait de son engagement récent.

Le comité d'agrément s'est tenu sur une journée le 11 mars 2025. Il était composé cette année de : La Régie des Eaux Montpellier Métropole, le Département de l'Hérault, la Métropole de Montpellier, le SMETA, la FREDON Occitanie.

La cérémonie de remise des labels a eu lieu au salon Cycl'Eau le 11 avril 2024. **Les 19 communes ont été labélisées.**



Animations

5 événements ont été proposés aux agents et élus en 2025. Ils ont pour but de diffuser des informations techniques et des retours d'expériences de terrain. Au total, plus de 120 participants, élus et agents ont participé à ces événements.

- ▶ la cérémonie de remise des labels « Commune Economique en Eau » 2025 dans le cadre du salon Cycl'Eau à Montpellier, le 11 avril 2025,
- ▶ la visite de l'école élémentaire Delteil à Grabels, le 4 juin 2025. Récemment rénovée globalement au niveau des bâtiments et de la cour, cette école est exemplaire en matière de performance, de confort et également d'utilisation de matériaux locaux biosourcés,
- ▶ l'appui à l'organisation d'événements Grand Public pour 8 communes dans le cadre du Jour de la Nuit le 11 octobre 2025,
- ▶ la rencontre des communes adhérentes à Saint Drézéry le 20 novembre 2025 avec des retours d'expérience de plusieurs communes et des ateliers thématiques animés par plusieurs partenaires techniques,
- ▶ un Webinaire sur les solutions anticalcaires le 2 décembre 2025.

Une visite de cours d'écoles et d'espaces publics désimperméabilisés et végétalisés était prévue sur la commune de Lattes mais a malheureusement dû être annulée à deux reprises pour cause d'un nombre de participants insuffisant puis d'une indisponibilité de l'intervenante.



Accompagner le changement de comportement

Création d'un réseau de référents communaux énergie et eau

Projet expérimental lancé au second semestre 2025 suite à l'obtention de financements de l'Ademe et de l'Agence de l'eau, il consiste en la création et l'animation d'un réseau de référents énergie et eau au sein de 3 communes pilotes du territoire de la Métropole de Montpellier : Grabels, Vendargues et Le Crès.

L'objectif ? Offrir l'opportunité aux agents de pouvoir s'engager quelles que soient leurs compétences et connaissances. Véritables relais pour les services techniques, ils sont les ambassadeurs sobriété des bâtiments qu'ils connaissent et occupent quotidiennement. Ils seront formés, outillés, et accompagnés en 2026 pour mener à bien leur mission, définie et cadrée par un comité technique composé d'élus, DGS, DRH, DST et techniciens.

In fine, le projet contribuera au fait de rendre les usagers impliqués dans l'utilisation respectueuse et optimisée des ressources énergétiques et d'eau dans les bâtiments dans lesquels ils évoluent, tout en garantissant un bon confort d'usage.

Bilan 2025

- ▶ 5 réunions de présentation / cadrage
- ▶ 4 ateliers de concertation
- ▶ 15 référents déjà recrutés
- ▶ 12 bâtiments concernés

En 2025, le lancement du projet s'est donc officialisé par des réunions de cadrage, la signature d'une charte d'engagement, et la tenue de premiers ateliers de concertation avec les comités techniques, visant à co-définir et valider les étapes du projet et le rétroplanning associé.

Perspectives 2026

Le 1^{er} trimestre 2026 permettra de finaliser la phase de création du réseau avec le recrutement des référents restants. Le reste de l'année consistera à animer ce réseau au travers de différents ateliers (technique et d'accompagnement au changement de comportement), et de suivi des actions, pour établir un bilan lors d'un évènement en fin d'année.

Appel à Manifestation d'Intérêt ADAPTONEAU



Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de l'Agence de l'eau RMC « Eau et climat : agir plus vite, plus fort sur les territoires », l'ALEC intervient dans le cadre d'un programme d'actions proposées par la métropole de Montpellier sur quelques quartiers de la ville de Montpellier.

Des actions visant à la maîtrise des consommations d'eau sont menées dans des bâtiments tertiaires qui ont vocation à devenir des démonstrateurs. Après une phase de diagnostics réalisés à l'automne 2024, **des plans d'actions ont été définis au printemps 2025**. Des financements permettent d'accompagner la réalisation de travaux à hauteur de 50 % dans le cadre de ce projet.

Résumé des actions 2025

- ▶ 14 ateliers sur les économies d'eau à destination du grand public
- ▶ 6 stands d'information sur des événements et marchés
- ▶ Accompagnement de 2 copropriétés (69 lots) pour initier une dynamique d'économies d'eau dans les logements et les parties communes, avec sensibilisation des habitants et suivi des consommations
- ▶ Prospection de nouvelles copropriétés (3 candidatures pertinentes mais hors périmètre géographique)
- ▶ Réalisation d'un plan d'actions pour 12 bâtiments tertiaires (1 lycée, 2 EHPAD, 2 gymnases et 7 maisons pour tous) et réalisation de plusieurs actions, notamment de l'achat de matériel et des ateliers de sensibilisation

Ce projet, co-financé par Montpellier Méditerranée Métropole et l'Agence de l'eau RMC, permet de renforcer les actions de l'ALEC en matière d'économies d'eau. Ce projet sera finalisé en 2026.

Economies d'énergie et d'eau avec « Le Défi des Éco'minots »

La maîtrise des consommations d'énergie et d'eau dans les écoles reste un enjeu majeur pour les collectivités, pour qui ces bâtiments représentent près de 30 % des consommations d'énergie et 40 % des consommations d'eau potable. Le Défi des Eco'minots, existant depuis 2013, reste l'opportunité d'engager tout un établissement dans la co-construction d'un plan d'action de sobriété, autour d'un projet éco-citoyen et pédagogique.

Ensemble, enfants, enseignants, animateurs, personnel d'entretien, de cantine, services techniques forment une équipe et se lancent le défi de réaliser des économies d'énergie et d'eau, essentiellement au travers d'éco-gestes.

Consommations suivies grâce à la télérelève

La majorité des consommations a pu être suivie grâce aux compteurs communicants. Les espaces clients Enedis / GRDF et Régie des eaux permettent d'analyser plus finement les consommations. En l'absence de ces outils, les informations sont plus délicates à obtenir et cela représente un frein à la dynamique du projet. Ce suivi privilégié permet une identification de surconsommations anormales et offre un temps de réactivité fort pour les corriger. Des fuites ont pu être identifiées mais aussi des dysfonctionnements sur des chaudières.

Actions mises en œuvre

Voici un tour d'horizon rapide des actions mises en œuvre dans les établissements sur cette nouvelle édition :

- ▶ Métiers dans les classes (responsables lumières, portes)
- ▶ Mesure et réglage de débits sur robinets temporisés,
- ▶ Identification et localisation des vannes de coupure d'eau en attendant l'intervention des techniques,
- ▶ Mise en place de grooms sur des portes donnant à l'extérieur et retrait bloque porte
- ▶ Condamnation de radiateurs dans les circulations et locaux de stockage
- ▶ Débranchement des vidéoprojecteurs, ordinateurs et frigos inutilisés pendant les vacances scolaires.
- ▶ Optimisation de la programmation de chauffage et déplacement de sonde de température intérieure,
- ▶ Réglage de la temporisation des éclairages sur minuteur/détection
- ▶ Mise en hors gel des installations de chauffage des locaux non occupés pendant les vacances scolaires
- ▶ Affichage pour fermeture de portes et extinction de l'éclairage (nudges)

4 établissements ont mobilisé les **écodélégués** pour porter le projet dans les classes et renforcer l'appropriation des écogestes par les enfants. Des temps de concertation leur ont été dédiés.

Edition 2025-2027

Pour l'édition 2025-2027, 2 nouveaux établissements scolaires de la commune de Juvignac rejoignent la dynamique territoriale et lanceront leurs projets début 2026 :

- ▶ Ecole Garrigues – Simone Veil
- ▶ Groupe scolaire Fondcaude – Lucie Aubrac

Résultats

En 2025, 14 établissements ont été accompagnés, sur 4 communes du territoire : Cournonterral, Vendargues, Castelnau-le-Lez et Montpellier.

Edition 2024-2026

5 établissements

1150 enfants - 120 adultes

12 % d'économie d'énergie

10 705 € d'économies

Des surconsommations d'eau :
fuites repérées / réparées

Edition 2023-2025

9 établissements

3500 enfants - 130 adultes

7 319 € d'économies

3 % d'économie d'énergie

12 % d'économie d'eau (hors fuites)

Alimentation durable avec le Défi « Les Eco'minots Passent à Table »

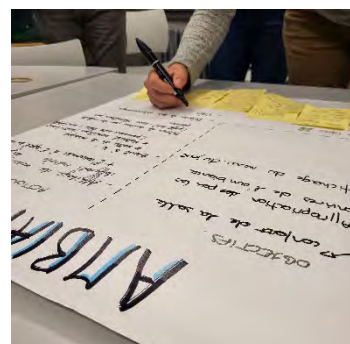
Ensemble, les acteurs d'un restaurant scolaire (enfants, parents, enseignants, élus, agents, animateurs, prestataire...) se lancent le défi de rendre leur cantine plus savoureuse, saine et écologique, sans surcoût.

Objectifs

Objectifs généraux : Au travers de temps de concertation, réduire l'empreinte écologique des restaurants scolaires, améliorer la qualité des produits mais aussi la relation de l'enfant à l'alimentation et à sa cantine, tout en restant à budget constant.

Mais aussi :

- ▶ Rendre les citoyens acteurs de leur alimentation en favorisant l'implication, les échanges et le dialogue sur le territoire.
- ▶ Mesurer et assurer un suivi des restaurants scolaires et des actions mises en place.
- ▶ Expérimenter des solutions concrètes et les valoriser.



Participants

En 2025, la commune de Jacou s'est lancée dans le défi, et la commune de Cournonterral a été recrutée pour l'année 2026. Saint Drézéry a quant à elle clôturé ses deux années de projet amenant à 7 communes bénéficiaires du dispositif. Plus de 2 300 enfants étaient ou sont concernés.

Communes participantes :

- ▶ Saint Drézéry – accompagnement complet
- ▶ Jacou – accompagnement complet
- ▶ Cournonterral – accompagnement complet (recrutement 2025 lancement 2026)



En vert, les communes ayant participé aux Eco'minots Passent à Table

Le rôle de l'ALEC

Pour accompagner les restaurants scolaires participants, l'ALEC propose :

- ▶ L'animation et l'accompagnement du COmité de PIlotage (COPIL) : animation des ateliers de concertation, réalisation d'un état des lieux, co-construction du plan d'actions et accompagnement sur la mise en place des actions.
- ▶ L'organisation d'évènements et de temps forts thématiques.
- ▶ Les mesures et le suivi d'indicateurs : définition des indicateurs de suivi en fonction des objectifs de l'établissement et construction collective d'un tableau de bord de suivi.

- ▶ La communication générale sur le défi et la valorisation des actions des établissements.

Réalisations 2025

Grâce au soutien de la métropole de Montpellier, l'ALEC a accompagné le lancement du projet sur la commune de Jacou, fini son accompagnement de la commune de Saint Drézéry, et proposé des temps intercommunaux forts.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Parmi les 10 actions identifiées ou mises en œuvre à Saint Drézéry, nous pouvons noter :

- ▶ Afficher le circuit des produits : mise en place d'une carte des origines (Cf plus bas)
- ▶ Test des plateaux compartimentés puis assiettes compartimentées
- ▶ Laisser les enfants se servir en autonomie sur certaines composantes
- ▶ Faire goûter « sans voir » pour développer la curiosité de l'enfant et l'ouvrir aux saveurs
- ▶ Tutorat des grandes sections pour les petites sections (maternelle)

L'ALEC a développé pour deux communes (Saint Drézéry et Grabels) une **carte des origines** en lien avec le souhait des communes. Sous format d'un grand panneau magnétique de la région avec un système d'aimants par type de composantes ; elle permet de visualiser d'où viennent les produits et mettre en exergue les produits locaux. Les deux cartes ont été livrées aux communes.

5 ateliers de concertations
avec le COPIL

1 atelier de concertations
enfants

10 actions définies et/ou
mises en œuvre

ANIMATIONS

En 2025, l'ALEC a organisé 2 temps forts sur des sujets spécifiques :

- ▶ **Rencontre inter communale le 22 mai 2025** (28 participants)
Comment mettre en place des actions anti-gaspillage alimentaire et le goûter sain et zéro déchet ?
- ▶ **Un webinaire le 25 novembre 2025** (11 participants)
Comment intégrer du dialogue dans son marché public et utiliser la commande publique comme alliée dans la gestion de sa restauration scolaire ? Avec intervention de l'association AGORES.

COMPLÉTUDE ETAT DES LIEUX RESTAURATION SCOLAIRE

Dans l'objectif de continuer l'état des lieux réalisé en 2024 sur le territoire de la métropole (Cf. *bilan année 2024*), la commune de Prades le Lez a été rencontrée pour compléter le diagnostic. Une grille d'état des lieux a été remplie avec les services de la commune (élue déléguée, chef cuisinier, responsables service jeunesse, responsables périscolaires). Une visite de la cantine et un repas a ensuite été partagé avec le chef cuisinier pour consolider les échanges.

Nouveautés 2025 et perspectives 2026

L'ALEC soutenue par la Métropole de Montpellier a établi un programme d'actions permettant de renforcer :

- ▶ Le développement de l'animation du territoire déjà engagée par le projet (temps forts),
- ▶ La pérennisation et le renforcement du dispositif les Eco'minots passent à table
- ▶ L'accompagnement des communes du territoires à la télédéclaration sur la plateforme MaCantine

Promouvoir la mobilité durable et inclusive



Tims est un programme qui vise à développer la mobilité durable et inclusive en France. L'objectif ? Réaliser des économies d'énergie en encourageant des modes de mobilités plus sobres tout en permettant aux personnes en précarité-mobilité d'accéder aux services essentiels et d'exercer pleinement leurs droits fondamentaux.

L'ALEC fait partie depuis 2024, des 70 lauréats du programme en France aux cotés de l'association Gefosat et de Passerelles Synergies (qui a dû quitter de manière anticipée le projet à l'automne 2025).

Tims est élaboré et porté par [Cler solutions](#) aux côtés du [Réseau Mob'In](#) – les acteurs territoriaux de la mobilité inclusive, [d'Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement \(AURA-EE\)](#) et du [Réseau des Agences Régionales de l'Énergie et de l'Environnement \(RARE\)](#). Lancé en 2022, il est financé par les certificats d'économies d'énergie (CEE) jusqu'à fin 2026.

L'ALEC a par ailleurs obtenu un co-financement de l'ADEME qui nous a permis de recruter Lorenzo Fadda au poste de Chargé de projets mobilités en octobre 2024. Ce soutien de l'ADEME nous permet en outre de bénéficier de son expertise technique sur le volet amélioration de la qualité d'air, en lien direct avec nos missions mobilité.

Actions de l'ALEC sur la mobilité

L'année 2025 a marqué une montée en puissance de nos actions de terrain, structurées autour de trois piliers complémentaires :

Les permanences Points Info Mobilité (PIM) pour renseigner les habitants

L'ALEC a assuré **87 permanences physiques** sur les **9 communes** pilotes de la Métropole (Clapiers, Cournonterral, Grabels, Juvignac, Lavérune, Murviel-lès-Montpellier, Prades-le-Lez, Sussargues et Vendargues) en plus d'assurer des permanences téléphoniques hebdomadaires. En tout, ce sont **343 conseils** qui ont pu être délivrés.



L'animation : levier du changement de comportement

Changer ses habitudes de déplacement nécessite un accompagnement ludique et pédagogique. Nos ateliers thématiques ont permis de mettre en lumière les alternatives à la voiture individuelle, les solutions pour réduire son budget transport et des conseils pour améliorer sa santé lors des **36 animations** qui ont été réalisées avec **596 participants**.

La sensibilisation des professionnels aux enjeux de la mobilité durable et inclusive



En 2025, **236 professionnels** ont pu être sensibilisés par l'ALEC, issus de **35 structures**.

Cette montée en compétence des salariés leur permet d'être outillé pour mieux répondre aux freins que la mobilité peut représenter pour les publics qu'ils accompagnent. C'est également une approche complémentaire qui permet à l'ALEC d'être bien identifiée comme structure ressource pour aider les

différents publics sur ces problématiques.

S'inscrire dans un réseau de la mobilité

Dès le début de l'année 2025, l'ALEC a lancé une lettre d'information trimestrielle à destination des professionnels et des collectivités pour partager l'actualité locale de la mobilité avec en sus, une interview d'un acteur œuvrant dans son quotidien sur ces questions.

Nous avons également affirmé la présence de l'ALEC dans plusieurs réseaux en se faisant référencer sur les plateformes en ligne DORA : Découvrir Orienter, Renseigner, Accompagner ; France Mobilité, Le Soliguide et la Boussole des jeunes.

Pour clôturer l'année, le Bureau de l'ALEC a validé notre adhésion au réseau Mob'In Occitanie, acteur qui fédère depuis 2018 près de 40 structures sur les 13 départements de l'Occitanie sur les initiatives en faveur de la mobilité durable, inclusive et solidaire.

Transmettre notre expertise

Formations

Suite à la certification Qualiopi obtenue en décembre 2024 pour les actions de formation, l'ALEC a poursuivi un travail de développement et de structuration de son offre :

- ▶ Analyse des besoins et création de 2 nouvelles formations :
 - « Booster la vente d'un bien immobilier par le conseil en rénovation énergétique » (1 journée)
 - « Mettre en place un plan de sobriété hydrique et énergétique dans ma structure » (formation action sur 21,5h répartis sur 6 mois)
- ▶ Création de supports de communication et élaboration d'une stratégie de commercialisation pour porter le catalogue à connaissance des publics concernés
- ▶ Lancement de la prospection : référencement des formations sur les réseaux, interventions dans des colloques ou divers évènements, mailing, lettres d'informations
- ▶ Montée en compétences des formateurs sur le volet pédagogique.

Pour une meilleure visibilité de l'offre de formations, une stagiaire Marième Pandhy a permis, entre autres, de réaliser un état des lieux des Opérateurs de Compétences et d'identifier des opportunités de financement pour les formations en lien avec les thématiques de transition écologique : arguments complémentaires pour approcher les cibles des formations que nous proposons.

En chiffres, c'est un démarrage en douceur, mais prometteur puisque plus de 90 % des stagiaires se montrent entièrement satisfait des formations suivies. Et 100 % les recommandent.

4 sessions de formations animées dont 2 en tant que sous-traitant :

- ▶ Devenir technicien économie d'eau en collectivités (2 stagiaires – formation en intra)
- ▶ Booster la vente d'un bien immobilier par le conseil en rénovation énergétique (3 stagiaires)
- ▶ Rénovation énergétique et propriétaires bailleurs (7 stagiaires)
- ▶ ACM : en route vers la transition écologique ! (8 stagiaires)

Equipe de formateurs

Au vu des mouvements RH qui ont eu lieu sur 2025 (départ et remplacement d'un-e chargé-e de gestion, départ de la directrice et mise en place d'une direction collégiale...), l'organisation interne a quelque peu évolué. 6 formateurs sont maintenant identifiés au sein de l'équipe.



Catalogue de formations

Vous pouvez retrouver l'ensemble de nos formations, programmes détaillés et dates de sessions, sur notre site internet : <https://www.ALEC-montpellier.org/rubrique/ALEC/formations/>.

Interventions diverses

En 2024 un travail d'état des lieux avait pu permettre de cadrer nos interventions. En 2025, l'accent ayant été mis sur le développement des formations, nous n'avons pas été pro-actifs sur d'autres types de prestations. Cependant un travail sur une grille tarifaire a pu être entamé, en cohérence avec le marché et nos pratiques, et des fiches de présentation de nos interventions sont maintenant disponibles sur notre site internet : <https://www.ALEC-montpellier.org/rubrique/ALEC/nos-prestations/>.

Une seule intervention a été portée auprès de l'Institut Régional du Cancer de Montpellier : tenue d'un stand en décembre 2025 qui a permis la sensibilisation de 19 personnes.

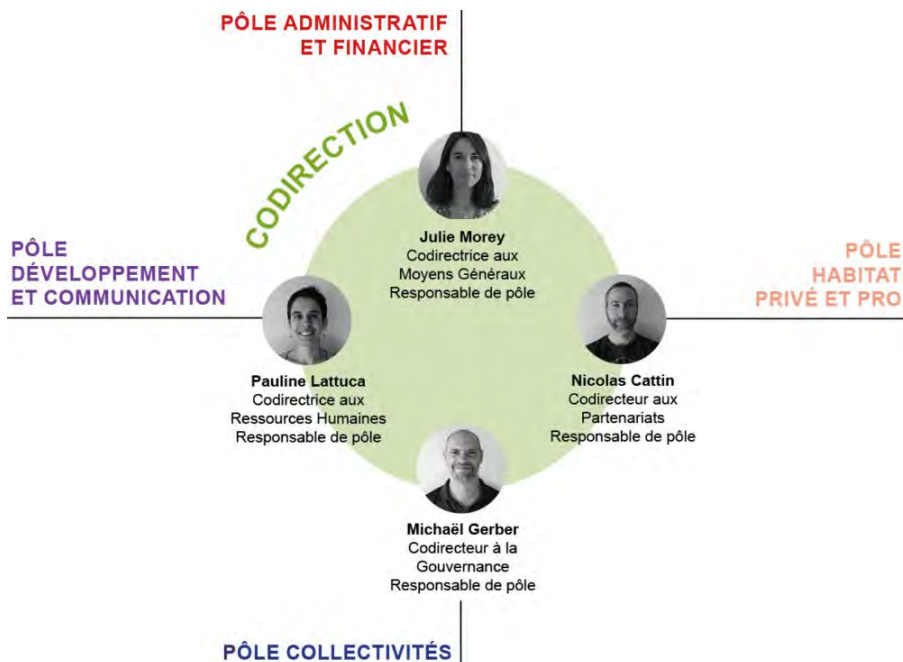
En 2026, l'objectif est d'étoffer un catalogue de prestations à destination des entreprises et structures locales, pour leur permettre de proposer à leurs salariés des temps de sensibilisation ludiques, utiles et participatifs.

Faire vivre l'équipe et participer aux réseaux

Vie d'équipe

Changement de direction

Suite au départ de Marjorie Salaün Rovira en septembre 2025, directrice depuis la création de l'ALEC, une codirection à 4 s'est mise en place.



En plus de leurs fonctions actuelles, les 4 responsables de pôles se répartissent les missions liées au poste de direction. Ce changement de direction a donc parfois nécessité de réorganiser le fonctionnement de ces différents pôles, notamment en mettant en place des postes de responsabilité intermédiaire (chef d'équipe ou chef de projet).

Deux recrutements sont également prévus dans le cadre de cette réorganisation en 2026 :

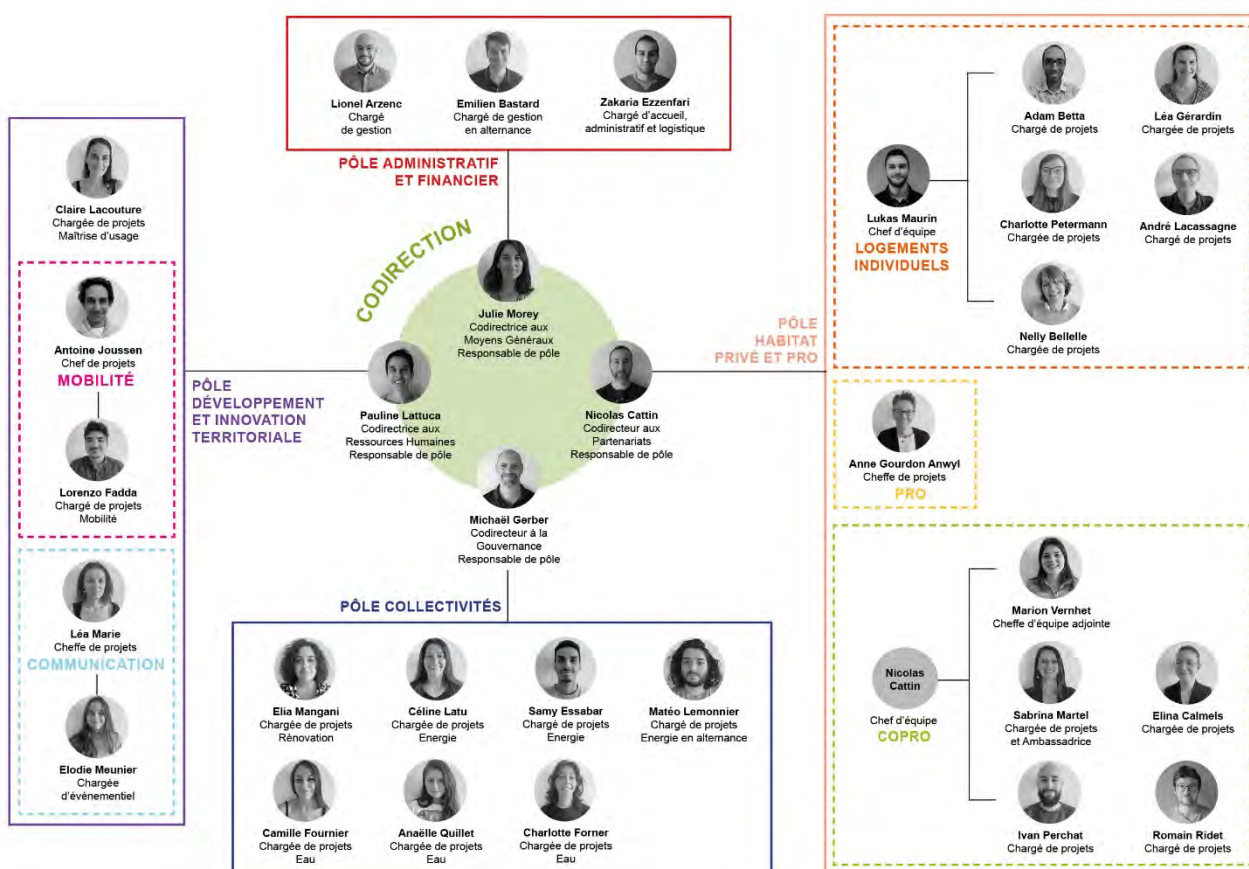
- ▶ Un chargé ou une chargée de gestion ;
- ▶ Un chargé ou une chargée de développement formations et prestations.

L'équipe se stabilise

En 2025, le nombre de salariés s'est stabilisé. Ils étaient 30 début 2025 et 31 en fin d'année. Par ailleurs, plusieurs départs ont donné lieu à des remplacements et 3 stagiaires ont travaillé à nos côtés courant 2025.

Arrivées	Départs
<ul style="list-style-type: none"> • CDI : Elina Cambels • CDI : Lionel Arzenc • CDI : Samy Essabar • Stage : Margaux Dambrine • Stage : Mohamad Khanafer • Stage : Marième Pandhy • Alternance : Matéo Lemonnier 	<ul style="list-style-type: none"> • CDI : Mayeul Beauquier • Stage : Mohamad Khanafer • Stage : Marième Pandhy • Stage : Margaux Dambrine • Alternance : Rafaël Vattier • CDI : Marjorie Salaün-Rovira

L'effectif salarié sur l'année est de 30,24 Equivalent Temps Plein (hors stagiaires).



Organigramme d'octobre 2025

Montée en compétences des salariés et formation

L'ALEC développe un plan de formation interne pour ses salariés, comprenant non seulement des formations « métiers » mais également transversales sur la gestion, le management, l'animation, etc.

En 2025, un total de **124 jours de formation** ont été réalisés, soit une moyenne d'environ 3,9 jours par ETP sur l'année.

Objectif Employeur Pro-Vélo

L'ALEC a rejoint début 2024 le programme Employeur Pro-Vélo pour développer l'usage du vélo dans le cadre des déplacements domicile-travail et professionnels des salariés.

C'est avec fierté que nous pouvons vous annoncer que l'ALEC a reçu le label or en 2025 !

Cohésion d'équipe

Afin d'assurer la bonne entente d'une équipe, l'ALEC met en place plusieurs temps de cohésion à destination des salariés :

- ▶ Journée de cohésion ALEC-Gefosat le 28 avril pour l'équipe ALEC et l'équipe Gefosat, avec visite de l'Oasis Citadine, atelier jardinage et jeu en équipe sur nos structures
- ▶ Séminaire d'équipe les 30 juin et 1^{er} juillet à Sommières pour toute l'équipe ALEC, duquel a émergé 6 groupes de travail qui seront poursuivis pendant 1 an
- ▶ Visite du Pôle Autonomie Santé de Lattes pour toute l'équipe Logements Individuels en octobre
- ▶ Petits-déjeuners mensuels pour toute l'équipe ALEC et l'équipe Gefosat



Portes ouvertes

Les Portes Ouvertes de la Villa Mexico 2025, organisées par l'ALEC Montpellier Métropole et Gefosat, ont eu lieu lundi 22 septembre. Environ 60 invités ont répondu présents.



Le bureau de l'ALEC et la nouvelle codirection

Participation aux réseaux

Rencontres nationales et régionales

- ▶ Rencontres nationales TIMS à Paris le 4 juin
- ▶ Rencontres régionales du Réseau CARTE (Communauté des Animateurs de Réseaux Tertiaire Energie) à Perpignan les 11 et 12 juin
- ▶ Rencontres du réseau Cler à Toulouse les 17 et 18 juin
- ▶ Assises européennes de la Transition Énergétique à Strasbourg du 24 au 26 juin
- ▶ Campus EduRénov à Montpellier le 8 juillet
- ▶ Rencontres de l'eau de la Régie des eaux au Corum à Montpellier le 13 mai
- ▶ Salon Cycl'eau à Montpellier les 19 et 20 mars
- ▶ Carrefour des gestions locales de l'eau les 3 et 4 juillet à Dijon
- ▶ Bâtifrais colloque confort d'été le 19 septembre à Lyon
- ▶ Rénodays les 7 et 8 octobre à Paris
- ▶ Rencontres nationales du Réseau France Rénov' à Strasbourg les 14 et 15 octobre
- ▶ Journée Qualité de la Construction à Toulouse le 6 novembre 2025
- ▶ Rencontres nationales du Réseau CARTE à Paris les 4 et 5 décembre
- ▶ Energaïa à Montpellier les 10 et 11 décembre

Groupes de discussion en ligne

- ▶ Groupe Copropriété et énergie
- ▶ Groupe de travail « Tout un plat » de COOPERE 34

- ▶ Réseau Sobriété du Cler
- ▶ Réseau Efficacité énergétique du Cler
- ▶ Groupe communication du Cler
- ▶ Portail National du réseau CARTE
- ▶ Réseau des économes de flux d'ACTEE
- ▶ Groupe de travail neutralité des ECFR vis-à-vis des professionnels de l'Anah

Implication dans les Conseils d'Administration des structures partenaires

- ▶ Le CPIE APIEU par Pauline LATTUCA
- ▶ Le Gefosat par Michaël GERBER
- ▶ Le GEG2A par Julie MOREY
- ▶ COOPERE 34 par Pauline LATTUCA

Communiquer sur nos actions

Dans les médias

En 2025, **17 newsletters presse** ont été envoyées à la presse locale afin de promouvoir les animations de l'Espace Conseil, les animations dédiées aux copropriétés et les actions du pôle Collectivités comme le label « Commune Econome en Eau ».

Au total :

- ▶ **49 articles et mentions de l'ALEC** dans les journaux régionaux et ceux des communes,
- ▶ **13 interventions à la radio locale** (Ici Hérault, RCF Radio Maguelone, Radio Campus...),
- ▶ **1 reportage audiovisuel** diffusé sur France 3.

Newsletters

Afin de garder le lien avec son public, l'ALEC envoie régulièrement des lettres d'informations :

- ▶ **Newsletter Grand Public** | 11 newsletters en 2025
- ▶ **Newsletter Copropriété** | 9 newsletters en 2024
- ▶ **Newsletter Collectivités** | 11 newsletters en 2024
- ▶ **Newsletter sur l'alimentation « les Éco'minots passent à table »** | 3 newsletters en 2025
- ▶ **Newsletter Professionnels** | 3 newsletters en 2025
- ▶ **Newsletter Mobilité** | 3 newsletters en 2025
- ▶ **Newsletter Adhérents** | 4 newsletters en 2025
- ▶ Newsletters occasionnelles à destination de certains publics professionnels (syndic, professionnel de la rénovation...) | 24 newsletters en 2025
- ▶ Newsletters occasionnelles « près de chez vous » pour les habitants d'une commune où se déroule un événement | 7 newsletters en 2025

Au total, nous avons envoyé **75 newsletters** auprès de nos **10 600 abonnés** (au cumulé sur toutes les newsletters).

Les taux d'ouverture des newsletters oscillent entre 20 et 60 %, et les taux de clics entre 3 et 25 %, ce qui constitue d'excellents résultats.

Site internet

Cette année, nous avons travaillé sur le référencement du site de l'ALEC grâce à l'ajout de métadonnées sur chaque article. Pour une meilleure navigation, nous avons réorganisé la partie « copropriété ».

Cette année, nous avons créé :

- ▶ 52 nouveaux articles
- ▶ 59 nouvelles pages événements.

Les pages les plus vues en 2025 (en dehors de la page d'accueil et la page « tous les événements ») sont :

- ▶ Aides financières
- ▶ La page contact
- ▶ Emploi et stage
- ▶ L'équipe
- ▶ Synthèse des aides financières

Quelques statistiques de visite pour l'année 2025 :

- ▶ **37 800 visiteurs** (+0,6 % par rapport à 2024)
- ▶ **115 000 pages vues** (-7,4 % par rapport à 2024)

Les visiteurs arrivent principalement de :

- ▶ Google (41 % des visiteurs)
- ▶ Les newsletters ALEC (12 % des visiteurs).

Réseaux sociaux

Cette année, nous avons renforcé notre présence sur les réseaux sociaux avec **en moyenne 1 post par jour travaillé** sur LinkedIn et Facebook. Nous publions également nos événements sur Google My Business.

A la fin de l'année 2025, l'ALEC comptabilisait :

- ▶ **1 616 followers sur LinkedIn** (soit +500 abonnés) avec une moyenne de 400 vues par post
- ▶ 1 094 fans sur Facebook (stable) avec une moyenne de 180 vues par post.

RGPD

Cette année 2025, nous avons pu travailler sur notre mise en conformité RGPD grâce à la contribution de Margaux Dambrine, stagiaire juriste. Grâce à un état des lieux le plus exhaustif possible, elle a pu réaliser le registre des traitements de l'ALEC. Les salariés ont pu être sensibilisés à la RGPD et

l'importance des données personnelles, et de nombreux documents ressources ont été produits. Les questions de cybersécurité ont également été abordées.

Une méthodologie a pu être établie et pourra être partagée à d'autres associations souhaitant se lancer dans ce travail.

Conclusion et perspectives 2026

Particuliers, copropriétés et professionnels de la rénovation de l'habitat

Pour 2026, l'Espace Conseil France Rénov' de l'ALEC souhaite renforcer la valorisation des compétences techniques des conseillers France Rénov', dans un contexte d'évolution des aides financières. Elle reste attentive à la reprise de l'animation régionale par la DREAL Occitanie, essentielle au bon fonctionnement du réseau. Les actions viseront à développer l'accompagnement des particuliers, notamment sur l'adaptation des logements individuels, ainsi qu'à organiser des événements de sensibilisation et à valoriser les retours d'expérience locaux.

Pour les copropriétés, dont l'accompagnement reste prioritaire, nous continuerons à apporter de l'appui et des services aux syndicats et conseils syndicaux afin de faciliter les projets. Nous capitaliserons sur les projets réalisés ou en cours (moyenne de prix, gains énergétiques réels, témoignages...).

Enfin, l'animation des professionnels sera poursuivie et renforcée via des rencontres, webinaires et partenariats, afin de structurer le réseau local et favoriser l'émergence de projets de rénovation énergétique efficace sur le territoire.

Collectivités

L'année 2026 sera marquée par les élections municipales. Un programme spécifique **d'ateliers techniques et de visites soutenus par EduRénov sera proposé à l'ensemble des élus et agents, notamment les nouveaux élus, à l'issue des élections municipales 2026**. L'objectif sera de rencontrer les élus de la métropole de Montpellier, présenter l'ALEC et nos actions à ceux qui ne nous connaîtraient pas encore, et les aider dans la compréhension des enjeux et leurs perspectives d'action au sein de leur commune.

Mobilité

L'expérimentation lancée en 2024 est une réussite. Le bilan parle de lui-même. Les objectifs initiaux sont dépassés, le programme d'actions répond à de réels besoins locaux et sa légitimité n'est plus à prouver. Fin 2026, les financements du programme CEE se terminent. L'enjeu sera donc de transformer l'essai en un véritable projet de territoire : asseoir les actions actuelles grâce à de nouveaux cofinancements, aller voir de nouveaux publics, proposer des permanences dans les 31 communes, et des services complémentaires.

Alimentation durable

La dynamique portée par les éco'minots passent à table change d'échelle en 2026. L'ALEC, en partenariat avec la Métropole de Montpellier, se voit confier le rôle d'animateur d'un réseau des

collectivités du territoire sur la restauration scolaire durable. Accompagnement à la télédéclaration Egalim, évènements thématiques et animation de groupes de travail seront au programme de cette nouvelle mission.

Formations et prestations

Suite au recrutement d'une personne dédiée à la commercialisation des formations et prestations de l'ALEC, 2026 sera un tournant dans la dynamique de déploiement de cette nouvelle activité, structurante et répondant aux besoins des territoires.

Un projet associatif porté par la nouvelle direction et bientôt une nouvelle gouvernance

Après 18 années de construction et développement d'une agence créative, collaborative et humaine, Marjorie Salaün Rovira est partie à la recherche de nouvelles perspectives professionnelles en septembre 2025. Une nouvelle direction à 4 a pris ses fonctions, et bientôt une nouvelle gouvernance se mettra en place suite aux élections municipales. Pour autant, ces changements s'inscrivent pleinement dans une logique de continuité, portée par une volonté partagée de consolider les acquis et de renforcer l'action de l'association. La validation récente du projet associatif constitue à cet égard une étape structurante : il fixe un cap clair et cohérent, et permettra d'orienter les choix stratégiques de l'agence pour les années à venir, en soutenant une dynamique renouvelée au service de ses missions.

*Toute l'équipe de l'ALEC Montpellier Métropole remercie Marjorie pour son investissement, son travail et sa bienveillance tout au long de ces 18 années passées au service de l'association.
Marjorie nous te souhaitons une très belle continuation !*
